

Rapport annuel 2025 du comité de la CSAC

Au nom du comité de la CSAC, je vous remets ici le rapport annuel 2025.

• Séances du comité 2025 et ateliers thématiques

En 2025, quatre séances du comité ont eu lieu. En sus du traitement des activités ordinaires et régulières, l'accent a été mis sur des questions relatives à l'organisation interne et aux processus de la CSAC: ainsi, au cours du premier semestre, le transfert du secrétariat de Marie-Theres Caratsch au secrétariat général de la DTAP a été au cœur des préoccupations. Au cours du second semestre, le comité s'est occupé du cahier des charges de la vice-présidence ainsi que des processus, notamment en ce qui concerne les ateliers thématiques et la collaboration avec des associations et institutions. En 2025, deux ateliers thématiques ont eu lieu: le 5 février 2025 sur le thème «Développement durable des projets», et le 3 décembre 2025 sur le thème «Portefeuille de gestion intégrale des risques - Responsabilité du propriétaire/responsabilité de l'exploitant». Ces événements se sont déroulés en ligne et ont suscité un vif intérêt.

• Conférence annuelle 2025

La conférence annuelle 2025 s'est tenue les 15 et 16 mai 2025 au Freulerpalast à Näfels (GL). Dix-huit participants actifs ont assisté à cette assemblée annuelle. Une fois la partie statutaire terminée, la conférence annuelle a approuvé le transfert du secrétariat à la DTAP et a remercié par applaudissements Marie-Theres Caratsch pour son engagement en faveur de la CSAC. Plus de 20 anciens participants ont pris part au programme-cadre. Pendant que le lunch debout était servi, il était possible de découvrir les locaux du Freulerpalast. Après ce lunch, deux bus ont conduit les membres à Schwanden. Là-bas a eu lieu une visite du barrage de protection de près de sept mètres de haut; celui-ci a été construit à la suite du glissement de terrain dévastateur d'août 2023. Le président de la commune de Schwanden et son équipe ont présenté les enseignements tirés de la gestion de la coulée de boue de Wagenrunse et ont rendu compte de manière saisissante des défis liés à la gestion d'un tel phénomène naturel. Les participants se sont ensuite rendus en bus et en téléphérique à l'hôtel de montagne Mettmén, où ils ont pu déguster un délicieux repas. Le lendemain, le beau temps était au rendez-vous pour une visite de Glaris et de ses environs. Pendant deux jours, les participants ont pu découvrir l'histoire et l'architecture intéressantes, les beaux paysages et l'hospitalité du canton de Glaris.

• Mutations au sein de la présidence, du comité et des cantons/membres du comité 2025

En 2025, la composition du comité du CSAC était la suivante:

- Erol Doguoglu (canton de Saint-Gall), président
- Guido Keune (canton de Soleure), vice-président (jusqu'au 15.5.2025)
- Andrea Wittwer Joss (canton de Glaris), vice-présidente (dès le 15.5.2025), précédemment déléguée Suisse orientale /FL (jusqu'au 15.05.2025)
- Andreas Kohne (canton de Grison), délégué Suisse orientale/FL (dès le 15.05.2025)
- Yves-Olivier Joseph (canton de Neuchâtel), délégué Suisse romande
- Urs Kamber (canton de Zoug), délégué Suisse centrale
- Lorenz Held (canton de Berne), délégué Suisse Nord-Ouest (jusqu'au 28.02.2025)
- Marco Frigerio (canton de Bâle-Campagne), délégué Suisse Nord-Ouest (dès le 15.5.2025)

La vice-présidente a été élue pour un mandat de quatre ans lors de l'assemblée générale de 2025 (2025-2028).

Cantons

Les mutations suivantes sont basées sur l'état communiqué dans le rapport annuel 2024 datant de mai 2025:

OW:	René Pahl	→ Successeur de Mathis Meyer dès le 01.01.2025 jusqu'au 1.12.2025
FL:	Jonas Hasler	→ Successeur de Jürg Kellenberger, dès le 01.02.2025
BE:	Dominik Frei	→ Successeur de Lorenz Held, dès le 01.05.2025
BS:	Barbara Suter	→ Successeure de Roland Imhof, dès le 01.11.2025
LU:	Massimo Guglielmetti	→ Successeur de René Schmid, dès le 01.05.2025

• Comptes annuels 2025

Compte de résultat (excédent de recettes [+] / excédent de charges [-])

Budget 2025: - 86'565.00

Comptes 2025: -14'785.00

Bilan (augmentation [+] / diminution [-])

Avoirs au 01.01.2025: 573'945.02

Avoirs au 31.12.2025: 559'160.02

Modification des avoirs: -14'785.00

Ce résultat positif par rapport au budget est dû au fait que les coûts des programmes et des projets se sont avérés nettement inférieurs aux montants budgétés, notamment parce que la garantie contre le risque de déficit pour le CAS «Compétences des maîtres d'ouvrage» (CSAC) n'a pas dû être activée. Les traductions sont moins chères et les coûts de communication sont très faibles. Ceux liés aux colloques (ateliers) ont été minimes, car ils se sont déroulés en ligne via Zoom.

• Programmes CSAC**CAS Compétence des maîtres d'ouvrage CSAC, HSLU**

Le cycle n° 08, qui a débuté en mars 2025 avec 15 participants, s'est achevé avec succès à la fin de l'année. Son exécution permet de couvrir les coûts et la contribution au risque de déficit budgétisée de la CSAC n'aura pas à être activée en 2025. Julien Brassel, Service des bâtiments du canton des Grisons a repris avec succès la direction du cycle d'études de Marie-Theres Caratsch.

Base de données sur les coûts de construction CSAC

La troisième année d'activité de l'association de la banque de données des coûts de construction CSAC s'est déroulée avec succès. L'assemblée générale s'est tenue le 31 octobre 2025 et, à cette date, 264 projets (programme de coûts de construction PCC et 22 (eCCC-Bât) avaient été enregistrés. A ce jour, l'association (à l'exception de la CSAC) compte 24 membres (15 cantons, 7 villes et les deux établissements fédéraux EPF Immobilier et armasuisse). Les frais d'exploitation ont été inférieurs aux prévisions budgétaires, tout comme la part de la CSAC, qui prend en charge 50% de ces frais. Selon les informations communiquées lors de la conférence annuelle de 2025, un montant de 78'925.55 CHF avait été prévu au budget. D'après le décompte final, la part de la CSAC s'élève à 66'934.02 CHF seulement. Au lieu d'un remboursement, la CSAC bénéficie d'un avoir de 11'991.54 CHF pour l'année 2025, qui sera pris en considération dans les prochains comptes. Le secrétariat est assuré par Marie-Therese Caratsch. L'année prochaine, le secrétariat sera rattaché au Service des bâtiments du canton de Zurich, sous la responsabilité d'Andrea Weber Polz. La présidence est reprise par Beat Pahud.

- **Projets CSAC**

Organisation des services des bâtiments

Avec le soutien de Wüst Partner, un comité dirigé par Andrea Wittwer Joss (GL) a élaboré un nouveau concept d'enquête plus pragmatique, qui a été présenté lors de la conférence annuelle. Marie-Theres Caratsch continue d'accompagner le projet. L'enquête auprès des cantons touche à sa fin et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2025.

- **Collaboration avec des associations et institutions**

Pendant l'année sous revue, les règlements révisés SIA 142 et 143 ont été harmonisés et approuvés. Lors d'une réunion à huis clos de la Commission centrale des règlements et des normes de la SIA, un état des lieux a été établi concernant les modalités de succession pour la composition des commissions de la SIA. Sous l'égide de la CCE, une rencontre a été organisée avec tous les présidents des conférences spécialisées de la DTAP. Le but est de renforcer la mise en réseau de ces conférences au niveau stratégique et de tirer parti des synergies possibles.

Je tiens à remercier le comité pour son engagement tout au long de l'année écoulée, ainsi que les directrices Marie-Theres Caratsch et Andrea Loosli pour leur soutien actif, tant au fond que sur le plan organisationnel.

Au nom du comité de la CSAC,

Erol Doguoglu
Président CSAC
Frauenfeld, janvier 2026 / ED